



Recrute

UN(E) DIRECTEUR(RICE) D'ETABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (H/F)
Poste basé à La Réunion / Zone Ouest et Sud

Rattaché(e) à la Directrice Régionale, vous êtes membre du comité de direction régionale et gérez les activités des Centres de soin en addictologie sur la zone Ouest et Sud, dans le respect des procédures internes applicables. Vous veillez également au respect ses obligations légales qui résultent de l'ensemble des dispositions légales ou réglementaires applicables, d'origine nationale ou supranationale, et des dispositions conventionnelles ou institutionnelles.

A cet effet, vous :

- Etes responsable de l'élaboration du rapport d'activité et est garant de la bonne mise en œuvre des projets d'Etablissements et Services,
- Mettez en œuvre, au sein des Etablissements et Services, les démarches d'amélioration continue de la qualité,
- Prenez la responsabilité des modalités d'accueil des personnes auprès desquelles les Etablissements et Services interviennent et de toutes les activités qui s'y déroulent, et ce dans le respect de leurs droits et libertés,
- Réalisez les comptes-rendus d'activités auprès de la Directrice Régionale, ou sur instruction de celle-ci, auprès des directeurs du Siège National,
- Encadrez les équipes des Etablissements et Services,
- Assurez la gestion financière et veillez à la bonne exécution des budgets, des plans pluriannuels de financement et des conventions,
- Développez la communication en interne et en externe dans le cadre de la représentation de la structure auprès des partenaires.
- Veillez à la réglementation liée à la gestion d'un établissement médico-social,
- Accompagnez les équipes dans le projet de déménagement du CSAPA Ouest de St Paul vers de nouveaux locaux au Port,

ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974

Immeuble « cour savannah » - Local A03 – 14 Rue Jules THIREL – 97460 Saint-Paul

☎ 0262 30 22 93 - 📠 0262 30 47 50 - 📧 anpaa974@anpaa.asso.fr – www.anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974).

De formation Supérieure type Bac + 4 /5 en Management, Management des Organisations Sanitaires et Sociales, Gestion, Droit de la Santé ou Sciences Sociales, vous justifiez d'une expérience significative en management au sein d'établissements médico-sociaux. La connaissance en addictologie serait un plus.

Votre leadership, votre capacité à prendre des décisions avec justesse et équité, votre implication, vous permettront d'être un relais de la Direction Générale efficace tout en favorisant l'émergence et la mise en œuvre des différents projets.

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité.

ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE 974

Immeuble « cour savannah » - Local A03 – 14 Rue Jules THIREL – 97460 Saint-Paul

☎ 0262 30 22 93 - 📠 0262 30 47 50 - 📧 anpaa974@anpaa.asso.fr – www.anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974).